

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE L'ESCARENE Séance du 28 aout 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit aout deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures trente , le Conseil municipal, légalement convoqué le vingt-six août deux mille vingt-cinq, s'est réuni au siège de la mairie de L'Escarène, sous la présidence du docteur Pierre Donadey, maire.

**Etaient présents :** DONADEY Pierre, VALLAURI Jean-Claude, SABLAYROLLES Rolande, ARIS Georges, NITART France, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine,

**Absents représentés :** BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse représentée par DONADEY Pierre, ZIZZO François représenté par SOUMATI Marie-Christine, BRACCO Patrice représenté par DUPONT Martine, VRIGNON Bertrand représenté par VALLAURI Jean-Claude, DORDE Maéva représentée par NITART France, LACOUT Philippe représenté par ROMERO Muriel,

**Absents excusés :** DUQUESNE Céline, DOTTAIN Laurence, SIMON Raphael, ANTHOINE-SAVARY Kathia, CHIBANI Franck,

**Absent :** BEUGNIET Pierre, SALTON Gérard,

Madame Rolande Sablayrolles a été nommée secrétaire de séance

### Délibération n°: 25 08 03

#### Objet :

**Adhésion au réseau des Villes Francophones amies des aînés pour projet Fatis**

Le maire rappelle que le conseil municipal a approuvé par les délibérations 25 06 30 et 25 06 31 du 26 juin 2025, la mise en œuvre d'une démarche « Ville Amie des Aînés® ». Elle consiste en un diagnostic participatif senior et un projet de réhabilitation de l'ancien office de tourisme en un tiers-lieu intergénérationnel baptisé « La Maison des Saisons ». Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un appel à projet du Fonds d'appui des territoires innovants seniors (FATIS) proposé par le réseau des Villes francophones amies des aînées (RVFAA).

La commune a sollicité une subvention pour chacun des deux volets.

Par la suite, le RVFAA a accordé un soutien de 20 000 € sur le premier volet permettant de cheminer vers le label et n'a pas, pour l'instant, apporté de soutien au projet de tiers-lieux.

Le soutien acquis sur le premier volet et la possibilité d'obtenir un soutien sur le deuxième volet sont sous réserve d'un engagement de la part de la commune sur les points suivants :

Transmis à la Préfecture le : Date visa  
Affiché le : 29/08/25

AR Prefecture

006-210600573-20250828-250803-DE  
Reçu le 29/08/2025

-L'adhésion de la collectivité au Réseau des Villes Francophone Amies des Aînés (et, si possible, au Réseau Mondial des Villes et Communautés Amies des Aînés mais cela n'est pas obligatoire).

-La désignation d'un élu de la collectivité en tant que représentant au sein du RVFAA et d'un suppléant qui peut être un élu ou un professionnel

-L'engagement à verser la cotisation annuelle et le montant de cette cotisation en fonction du nombre d'habitants

-L'engagement à respecter la Charte et les valeurs de l'association

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ouï l'exposé du maire, et après en avoir délibéré,

-Approuve les engagements obligatoires qui conditionnent l'accès aux soutiens demandés au RVFAA dans le cadre du dispositif Fatis.

-Désigne comme représentants titulaire auprès de la RVFAA Jean-Claude VALLAURI comme titulaire et Rolande SABLAYROLLES comme suppléante

Nombre de conseillers en exercice : 22

Nombre de présents : 09

Nombre de votants : 15

**Pour :** DONADEY Pierre, VALLAURI Jean-Claude, SABLAYROLLES Rolande, ARIS Georges, NITART France, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, ZIZZO François, BRACCO Patrice, VRIGNON Bertrand, DORDE Maéva, LACOUT Philippe,

**Contre :** /

**Abstentions:**/

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE  
Rolande SABLAYROLLES

LE MAIRE  
Docteur Pierre DONADEY

Transmis à la Préfecture le : Date visa  
Affiché le : 29/08/25

